

Caen, le 29 juin 2021

**A pourvoir 1 poste****COORDONNATEUR DU PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE (PTSM) (f/h)**  
*Cadre d'emplois des attachés territoriaux de la filière administrative***Direction santé, risques et salubrité – Direction Générale des services****MISSION**

- Au terme de la démarche relative au Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), il ressort dans l'ensemble des territoires le besoin de maintenir la dynamique engagée. Pour ce faire, l'Agence Régionale de Santé (ARS) finance un poste de coordination permettant la mise en œuvre et le suivi du PTSM. Le coordonnateur est le correspondant opérationnel des partenaires associés à la mise en œuvre du contrat territorial de santé mentale (CTSM) du PTSM et du suivi de la feuille de route territoriale.
- Le coordonnateur du PTSM travaille sur lettre de mission annuelle élaborée par l'instance de gouvernance du PTSM en lien avec l'ARS, niveau régional et départemental.
- Le (la) titulaire du poste a pour missions de participer à la définition, à la coordination et au suivi des parcours de soins et de vie des usagers, au découplage des prises en charges, et à l'implication des aidants. Cette coordination se fait en lien avec les différentes coordinations territoriales existantes (MDA, PTA, MAIA et CLIC, CPTS...) et évoluera avec la structuration des dispositifs d'appui à la coordination (DAC).
- Il (elle) a également pour missions de concevoir, développer, organiser et mettre en place les actions et les outils qui concourent, permettent et facilitent cette coordination des parcours de santé des usagers.
- Il (elle) prépare un programme annuel d'actions en lien avec le contrat territorial de santé mentale.
- Il (elle) rend compte de l'avancée des travaux à la commission spécialisée Santé Mentale en lien avec le bureau.
- Il (elle) prépare et présente un bilan annuel de l'activité conduite dans le cadre de la mise en œuvre du PTSM et la revue annuelle du contrat territorial de santé mentale.
- Au titre des synergies attendues entre ce poste et celui de la coordination du Coordonnateur du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Caen, il sera porté par les services municipaux et accueilli au sein de la Direction Santé Risques et Salubrité, à l'Hôtel de Ville. Son statut relèvera des dispositions d'un contrat de projets courant du 1 juillet 2021 au 31 décembre 2025 (4,5 ans).

**ACTIVITES**

- ✓ Assurer la mise en œuvre, l'animation et le suivi du PTSM et du Contrat Territorial en Santé Mentale (CTSM) ainsi que de la feuille de route dédiée ;
- ✓ Construire avec les partenaires des outils visant à une meilleure coordination ;
- ✓ Garantir la cohérence entre les priorités du PTSM et les différentes fiches action du CTSM et des CLSM et/ou CLS déployés sur le territoire, notamment en assurant l'animation du réseau de coordonnateurs ;
- ✓ Assurer une veille des appels à projet publiés en lien avec la santé mentale et appuyer les partenaires dans la réponse à apporter ;
- ✓ Planifier, organiser, animer et rédiger les comptes rendu des différentes réunions en lien avec la démarche PTSM

**PROFIL**

- ❖ Diplômé en santé publique avec une bonne connaissance de la santé mentale (DU santé mentale et/ou expérience dans ce domaine appréciés) ;
- ❖ Expertise en ingénierie de projets et travail en réseau ;
- ❖ Connaissance des collectivités territoriales, des politiques publiques du champ sanitaire et social ;

- ❖ Titulaire du permis B
- ✓ **Connaissances/Savoirs**
  - Connaissance en santé mentale et des publics vulnérables ;
  - Connaissance du système de santé et des politiques de santé publique dont celle de santé mentale.
- ✓ **Savoir-faire**
  - Coordination de réseau de partenaires de cultures différentes ;
  - Gestion et management de projet ;
  - Travail en intelligence collective ;
  - Maîtrise des outils bureautiques et collaboratifs ;
  - Esprit de synthèse et capacité rédactionnelle.
- ✓ **Savoir-être**
  - Discrétion professionnelle quant aux informations personnelles susceptibles d'être transmises dans le cadre des situations étudiées ;
  - Rigueur, respect des délais et sens de la méthode et de l'organisation ;
  - Aptitude à fédérer ;
  - Autonomie et sens de l'initiative ;
  - Capacité d'adaptation ;
  - Faire preuve de neutralité bienveillante ;
  - Savoir créer les conditions de la confiance et de l'expression du groupe.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- ✓ Poste à temps complet ;
- ✓ Déplacements sur la région et sur le département ;
- ✓ Réunions ponctuelles en soirée, voire week-end.

Votre acte de candidature comprenant lettre de motivation et C.V doit être adressé

**Avant le : 31 juillet 2021**

A Monsieur le Maire de Caen - Direction mutualisée des ressources humaines  
à l'adresse mél : [drh.offredemploi@caenlamer.fr](mailto:drh.offredemploi@caenlamer.fr)